RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

MON PASSEPORT PRÉVENTION



**PRESANSE, Journée d'étude**

# PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS AVEC LE PASSEPORT DE PRÉVENTION

19 NOVEMBRE 2026

Une gestion Caisse des Dépôts GROUPE

# LES INTERVENANT(E)S



Laure d’Hérouville
Direction générale du Travail
Responsable du projet



Philippe Brivet
Caisse des Dépôts
Equipe Partenariats

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON PASSEPORT PRÉVENTION

# 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PASSEPORT DE PRÉVENTION

# Pourquoi un Passeport de prévention ?

**La loi**

Sur proposition des partenaires sociaux dans le cadre de l'accord national interprofessionnel du 9 décembre 2020, **la loi du 2 août 2021 (article L. 4141-5 du code du travail)** a créé le passeport de prévention. Ses modalités de mise en œuvre ont été définies par une délibération du Comité national de prévention et de santé au travail (CNPST) repris dans un décret du 29 décembre 2022.

**Les enjeux**

Améliorer la prévention des risques professionnels dans un contexte de forte accidentologie au travail, en **favorisant la formation des travailleurs et des demandeurs d'emploi** et en optimisant la gestion par les employeurs.

**Le Passeport**

Plateforme numérique unique reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux pour servir de base aux échanges entre toutes les parties concernées : organismes de formation (OF), employeurs et travailleurs. Le passeport de prévention rassemble les **attestations, certificats et diplômes** obtenus par le travailleur dans le cadre des **formations relatives à la santé et à la sécurité au travail.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON PASSEPORT PRÉVENTION

# Quels sont les objectifs du Passeport de Prévention ?

**Favoriser la formation en SST**

**Améliorer la prévention des accidents du travail / maladies professionnelles** en maintenant le niveau de compétences à jour.

**Renforcer la responsabilité de l'entreprise** dans ses obligations de formation et de prévention

Vérifier si chaque salarié a suivi une **formation en SST suffisante** pour l'exécution sans risque de son contrat de travail.

**Rassembler** les attestations de formations, certificats et diplômes obtenus en matière de SST

**Favoriser la traçabilité** du parcours de formation et des qualifications acquises tout au long de la carrière.
**Optimiser la gestion des formations** par les employeurs (éviter les formations redondantes, renouveler les formations nécessaires) via des tableaux de bord.

**Valoriser le parcours** professionnel des salariés

**Améliorer l'employabilité** des travailleurs (GPEC et transfert des compétences).
**Améliorer la qualité** des formations dispensées.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON PASSEPORT PRÉVENTION

# Quel est le rôle de chaque utilisateur ?



## L'ORGANISME DE FORMATION

Doit déclarer les attestations de formation, certificats, diplômes de mes stagiaires pour le compte des employeurs.

Portail ouvert



## L'EMPLOYEUR

Doit déclarer les formations SST réalisées par lui-même.

Peut vérifier la conformité des déclarations effectuées par les OF mandatés pour former ses salariés

Peut visualiser les compétences SST de mes salariés me les ayant partagées.

Optimise sa gestion des formations SST à l'aide d'un tableau de bord.

Portail ouvert



## LE TRAVAILLEUR

Bénéficie d'un accès sécurisé en un seul endroit à ses formations et justificatifs de réussites SST.

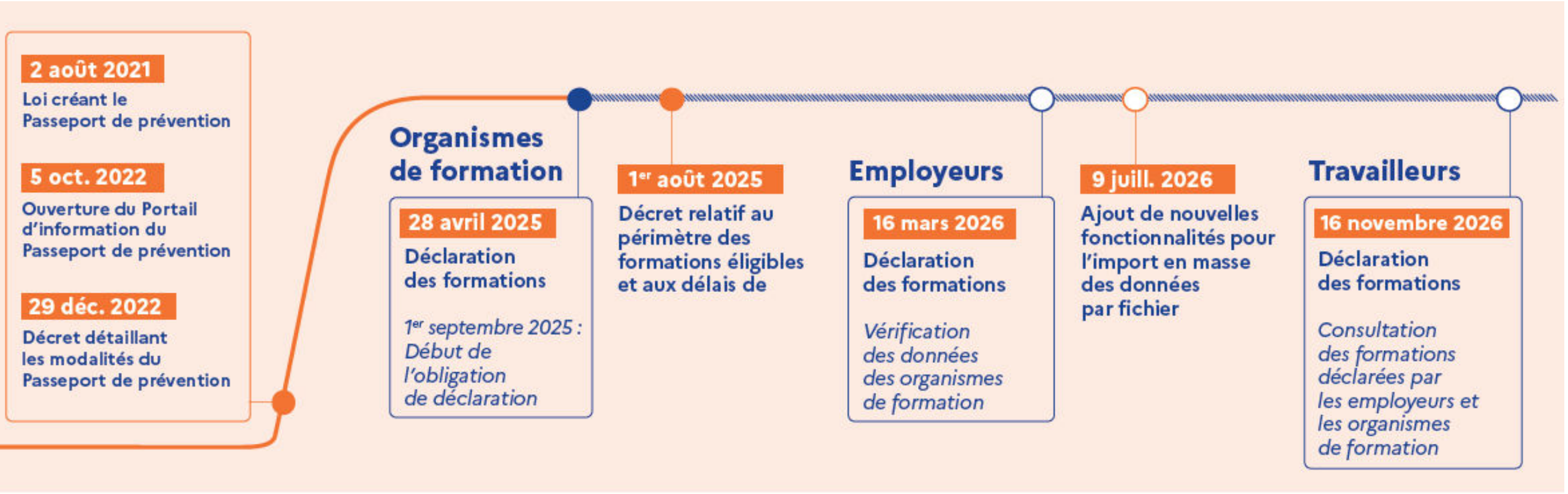
Peut communiquer ses compétences en santé et sécurité au travail aux employeurs et recruteurs.

Peut renseigner le passeport de prévention des formations suivi de sa propre initiative

Ouverture au 16 novembre 2026

Une gestion Caisse des Dépôts GROUPE

# Le calendrier du Passeport de prévention




**Période transitoire**

- Périmètre des formations restreint
- Délais de déclaration allongés

# 2. LES FORMATIONS À DÉCLARER

# Quelles formations sont à déclarer ?



**Je dispense une formation Santé et sécurité au travail**

- **Il s'agit d'une formation continue**
  - **La formation donne lieu à un justificatif de formation**
    - **Les compétences sont transférables****
      - ✓ À déclarer dans MON PASSEPORT PRÉVENTION
    - Les compétences ne sont pas transférables
      - ✗ Déclaration non nécessaire
  - Elle ne délivre pas un justificatif de formation
    - ✗ Déclaration non nécessaire
- Il s'agit d'une formation initiale diplômante *
  - ✗ Déclaration non nécessaire

ⓘ Un doute ? N'hésitez pas à utiliser le simulateur!

* La formation initiale est l'ensemble des enseignements dispensés aux individus dans le cadre des enseignements scolaires ou universitaires pour exercer un métier, et qui donne souvent lieu à un diplôme de l'enseignement supérieur. Il ne faut pas la confondre avec une première formation qui nécessiterait ensuite un recyclage après quelques années.

** Une compétence est considérée comme transférable si elle n'est pas intrinsèquement liée aux outils et aux circonstances d'un poste spécifique, mais peut être mobilisée au sein d'autres entreprises

# Quelles sont les informations nécessaires pour déclarer une formation?

| | Employeur | Organisme de formation |
|---|---|---|
| Intitulé de la formation | ✓ | ✓ |
| Dates de la formation (et de sa validité, le cas échéant) | ✓ | ✓ |
| NIR (numéro Sécurité sociale) et nom de naissance | ✓ | ✓ |
| Compétences transférables | ✓ | ✓ |
| Domaines et spécialités de la formation | ✓ | ✓ |

⚠ **Les documents (justificatif ou attestation) ne sont pas à déposer dans le Passeport de prévention.**

✓ Données obligatoires ✓ Données facultatives

Une gestion Caisse des Dépôts GROUPE

# Qui doit déclarer les formations ?

## EMPLOYEUR, JE SUIS CONCERNÉ SI ...

- ✓ Je dispense une formation interne en SST pour mes salariés
- ✓ Je dispense une formation SST interne nécessaire au poste de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- ✓ L'organisme de formation n'a pas déclaré la formation SST qu'il a dispensé à mes salariés dans les délais

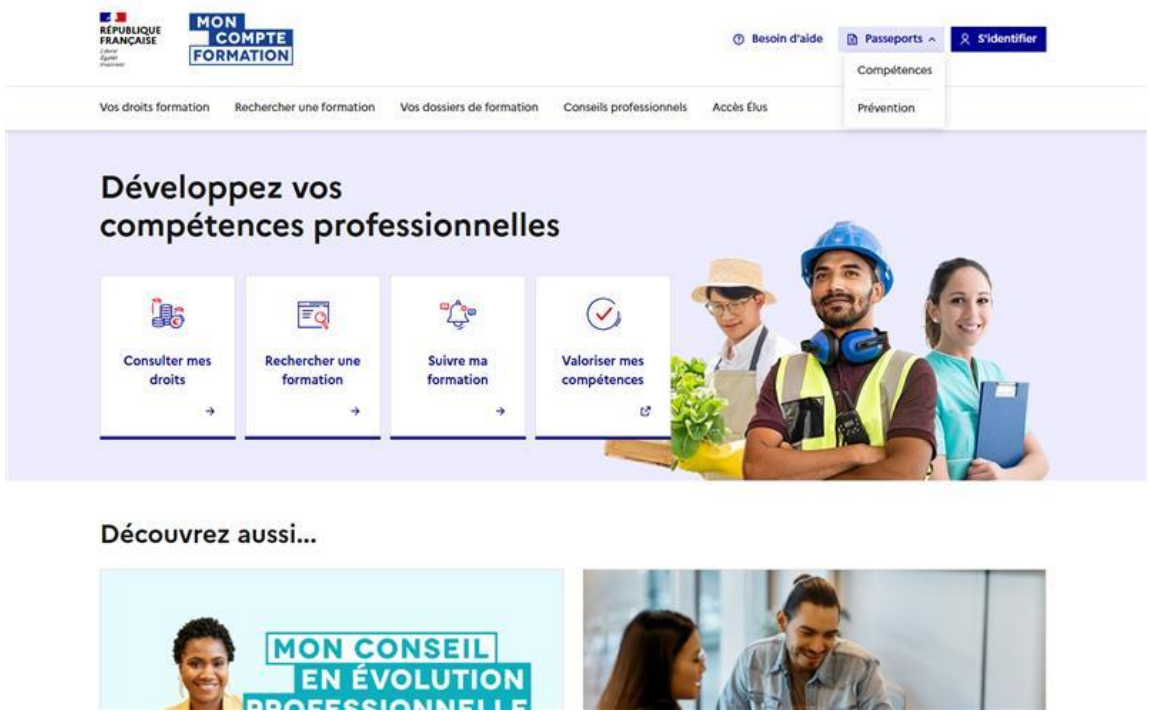
## EMPLOYEUR, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ SI ...

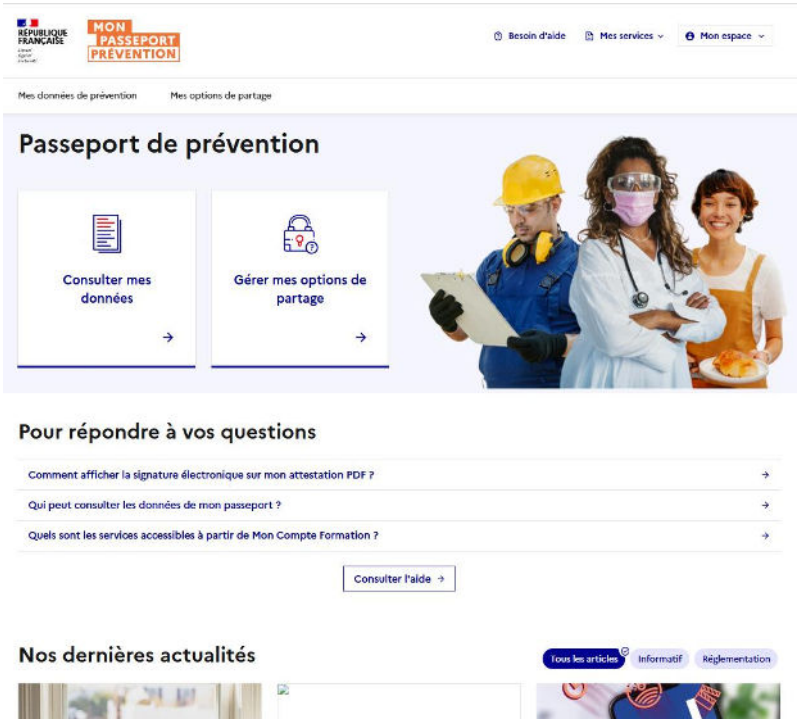
- ✗ Un **organisme de formation** a dispensé une formation SST à mes salariés et a effectué la déclaration

# 3. L'OUVERTURE DU PORTAIL AUX TITULAIRES

# Ouverture du Passeport aux travailleurs

## Ouverture du portail TITULAIRE **le 16 novembre 2026**



# Ouverture du Passeport aux travailleurs

## Quelles fonctionnalités seront disponibles dès l'ouverture ?

Affichage des **formations en SST** dans l'espace personnel du travailleur

**Déclaration** par les travailleurs des formations SST

**Partage des données préventions** avec son employeur / recruteur via le téléchargement d'une attestation en .pdf



Extrait du Passeport de prévention

**Prénom NOM USAGE** - né(e) NOM NAISSANCE

Téléchargé le 21/10/2023

**Certifications**

Le titulaire n'a pas de certifications.

**Justificatifs de réussite**

**PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'AMIANTE POUR LE PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE EN SOUS-SECTION 3**

Obtenu le 11/09/2023

Valide jusqu'au 11/09/2027 — Transmis par le titulaire

Option / spécialité : **Recyclage**

Type de justificatif : **Diplôme**

Modalité d'obtension : **Admission** • Score obtenu : **75/100** • Mention : **Validé**

Période de formation : **10/09/2025 au 10/09/2027**

Identifiant de la preuve : **bcf59d2486d**

Lien vers la preuve : Consulter la preuve numérique

**Attestations de formation**

**ATTESTATION POUR LA FORMATION DES RISQUES LIÉS À L'AMIANTE POUR LE PERSONNEL D'ENCADREMENT TECHNIQUE EN SOUS-SECTION 3**

Obtenue le 10/06/2023

Valide à partir du 01/01/2027 — Transmis par l'organisme de formation

Période de formation : **10/09/2025 au 10/09/2027**

**Formations**

Le titulaire n'a pas de formations.

Cet extrait de prévention a été construit à partir du Passeport de prévention via Mon Compte Formation, un service géré par la Caisse des Dépôts pour le compte du ministère du Travail, et des Solidarités. Pour en savoir plus : competences.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/CV

**Renseigné par l'organisme tiers**

L'information a été déclarée par un organisme tiers fournisseur de données habilité. L'origine et la transmission de la donnée sont garanties par la Caisse des Dépôts.

**Renseigné par le titulaire**

L'information a été renseignée par le titulaire. L'origine de la donnée n'est pas garantie par la Caisse des Dépôts qui décline toute responsabilité.

Une gestion Caisse des Dépôts GROUPE

# Ouverture du Passeport aux travailleurs

## Appropriation du Passeport par les travailleurs

| | Rôle des entreprises | Rôle des SPST |
|---|---|---|
| **Inciter** les travailleurs à activer leur Passeport | Aider les travailleurs à activer leur **CPF*** et leur **Passeport de prévention** | Relais d'information sur le **Passeport de prévention** auprès des travailleurs |
| Accompagner l'**adoption** et l'**usage** du Passeport | Communiquer en interne lors des **CSE**<br>Effectuer des **affichages en interne** | **Mission de de prévention des risques auprès des entreprises** (conseil, information-sensibilisation, participation aux CSE-CSSCT …) |
| Ancrer et valoriser le dispositif au **cœur des parcours professionnels** et de **formation** | Intégrer le Passeport dans les **outils RH** de valorisation des compétences en SST<br>Intégrer le Passeport dans les **moments clés du parcours professionnels** | |

# Ouverture du Passeport aux travailleurs

## Aider le salarié à activer son CPF




**Pour utiliser FranceConnect+, vous devez utiliser :**

- ❑ Identité Numérique La Poste
  - ✓ Avoir plus de 18 ans
  - ✓ Être en possession d'une pièce d'identité française ou d'un titre de séjour valide supérieur à 5 ans
  - ✓ Avoir un smartphone

- ❑ Identité numérique certifié France Identité
  - ✓ Avoir plus de 18 ans
  - ✓ Être en possession d'une nouvelle Carte Nationale d'Identité (format CB)
  - ✓ Avoir un smartphone récent compatible (Android NFC 11 minimum ou iOS 16 minimum)

**Vous ne remplissez pas ces conditions et vous connectez avec vos identifiants ?**
Téléchargez et complétez le formulaire *Demande de vérification d'identité pour l'achat de formation CPF*
Envoyez le formulaire complété ainsi qu'une copie de votre pièce d'identité et de votre carte vitale par voie postale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

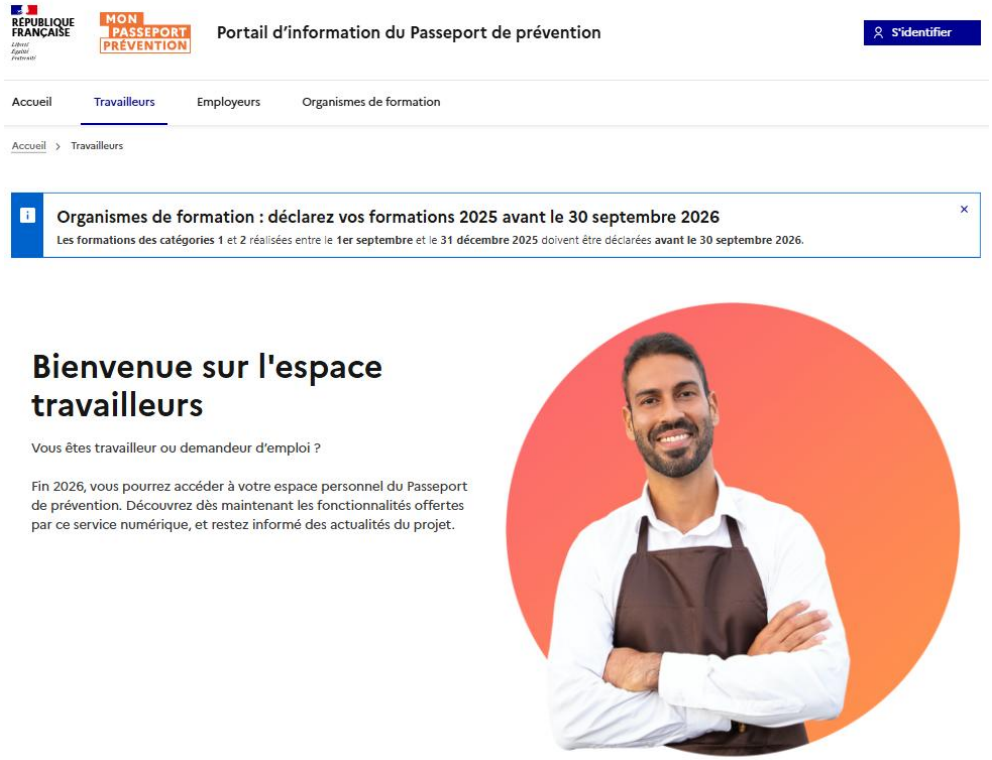
MON PASSEPORT PRÉVENTION

# 4. QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

# Ouverture du Passeport aux travailleurs

## La documentation à disposition pour les travailleurs

- Le site d'information et sa section Aide
- Une page dédiée pour le travailleur
- Plaquette de présentation
- Flyer de présentation pour les travailleurs
- Une boite à outils
- Une Foire Aux Questions



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON PASSEPORT PRÉVENTION

# AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

